Bonjour à tous,
Lors de notre rencontre du 26 janvier à Pontoise, où 60 responsables de tous les doyennés étaient présents, nous avons pu lancer véritablement notre pèlerinage jubilaire diocésain à Rome. Vous pouvez télécharger le mot prononcé par notre évêque à cette occasion.
Suite aux échanges constructifs que nous avons eus ce jour-là et à un travail avec l'agence BIPEL, prestataire dans l'organisation du pèlerinage, nous sommes en mesure de vous communiquer un certain nombre d'éléments (voir ci-dessous).
Nous vous donnons rendez-vous pour une **prochaine rencontre diocésaine d'information et de préparation le jeudi 13 mars 2025** de 20h à 22h à l'église Saint-Pierre-des-Louvrais (Place de la Paix, à Pontoise).

Validation des inscriptions

Toutes les inscriptions avec la formule « sans transport » sont validées (dans la mesure où le dossier est complet).
Il reste des places de pèlerinage avec cette formule et nous invitons les paroisses à proposer cette inscription en demandant aux personnes de s'occuper elles-mêmes du transport jusqu'à Rome (les billets d'avion sont moins chers en individuel).
Concernant les inscriptions dans la formule « avec avion », nous ne pouvons malheureusement pas honorer l'ensemble des demandes déjà arrivées au Service des Pèlerinages.
Les personnes dont l'inscription est validée vont recevoir la semaine prochaine une confirmation d'inscription par mail.
Les personnes pour lesquelles nous n'avons plus de places d'avion sont sur liste d'attente. Elles en seront informées. Nous cherchons pour elles des solutions de transport :

- aériennes, mais il y aura un surcoût par rapport au tarif actuel ;
- ferroviaires, mais la réservation du train n'est pas encore ouverte ;
- routières, en autocar grand tourisme.

La liste par paroisse des pèlerins inscrits et en liste d'attente sera communiquée aux curés la semaine prochaine.

Transfert vers l'hébergement pour les personnes inscrites avec la formule « sans transport »

Il n'est pas possible de se rendre en transport en commun à la Fraterna Domus, lieu de notre hébergement (à 30 Km au Nord de Rome).
Les pèlerins peuvent s'y rendre en taxi ou par des navettes (bus) que nous mettrons à disposition. Celles-ci seront au départ des aéroports (Fiumicino et Ciampino) et de la gare de train de Termini. **Des navettes seront organisées** :

- entre 11h00 et 19h00 le dimanche 19 octobre
- entre 12h00 et 18h00 le jeudi 23 octobre

Le tarif sera d'environ 50 euros (aller le dimanche et retour le jeudi).

Réservation collective par les paroisses

Il est possible pour les paroisses de réserver un certain nombre de places avec la formule « sans transport », en suivant les échéances tarifaires déjà annoncées :

- jusqu'au 24/2/2025 : 630 euros/personne
- du 25/2/2025 au 24/3/2025 : 700 euros/personne
- à partir du 25/3/2025 : 770 euros/personne

Dans ce cas, la paroisse ne paie pas d'acompte mais le montant global est bloqué sur le compte-dépôt de la paroisse, pour garantir cette réservation.
La paroisse se charge ensuite de trouver les pèlerins correspondant à sa réservation collective et de chercher avec eux une solution de transport jusqu'à Rome.

Participation financière des prêtres, diacres, religieux

Chaque prêtre, diacre, religieux souhaitant participer au pèlerinage devra s'acquitter de la totalité de la participation financière demandée. Une aide pourra être apportée par la paroisse, en accord avec le curé (ex : la moitié du pèlerinage payée par la paroisse).
Pour ceux qui seront appelés à la mission de guider un groupe (= les responsables spirituels des différents cars lors du pèlerinage), la règle habituelle des trois 1/3 sera appliquée : 1/3 payé par le prêtre, 1/3 par la paroisse et 1/3 par le diocèse.

Programme

Le lundi en journée et le mercredi après-midi, chaque groupe suivra un parcours permettant de découvrir une basilique majeure (Sainte-Marie-

Majeure, Saint-Jean-de-Latran), la Rome baroque, la Rome française ou la Rome des Saintes patronnes ou docteures de l'Eglise.
Le mardi sera consacré aux deux « colonnes de l'Eglise », avec la basilique Saint-Pierre le matin (avec le passage de la Porte Sainte et la messe à la chaire de Saint-Pierre) et la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs l'après-midi.
Le mercredi matin, nous participerons à l'audience pontificale à Saint-Pierre.
Le dimanche après-midi et le jeudi matin, en fonction des arrivées et des départs, nous découvrirons les catacombes, Tre Fontane ou d'autres lieux de visites.
Ce programme est encore en construction.

Inscription des groupes de jeunes

Ces groupes sont les bienvenus ! **Pour chaque groupe, nous demandons l'encadrement suivant :**

- 1 animateur pour 10 mineurs ;
- 2 encadrants minimum pour les groupes de moins de 20 mineurs ;
- mixité des animateurs si les groupes sont mixtes.

Chaque jeune doit remplir un dossier individuel accompagné de la fiche sanitaire et de l'autorisation de sortie de territoire pour un mineur.
Les animateurs devront fournir l'attestation de suivi de la e-formation « Stop abus », l'extrait de casier judiciaire volet B3 et la charte de bientraitance signée.

Aide pour les pèlerins en difficultés financières

La demande d'aide pour les pèlerins en difficulté financière est adressée à la paroisse – ou à défaut à l'organisme qui connaît la personne (Secours Catholique, Conférence St Vincent de Paul…), qui sont les premiers à venir en aide.
Ensuite, s'il y a besoin d'une aide supplémentaire, la paroisse s'adresse à la commission d'attribution des aides, que nous avons montée, via la Direction des pèlerinages.
Le barème d'aide est le suivant :

Quotient journalier	Participation demandée à la personne	Montant financer
0 – 5 €	100 €	870 €
6-10 €	140 €	830 €
11-15 €	250 €	720 €

A noter que le quotient journalier se base sur les revenus du pèlerin aidé et de la composition de sa famille. **Lors de l'inscription, le pèlerin aidé devra verser la somme de 20 euros minimum.**
Pour rappel une souscription est ouverte. Merci de faire connaître cette page à vos paroissiens.

Des questions ?

Pour toute question :

- Retrouver la FAQ du pèlerinage à Rome
- Contacter le Service diocésain des Pèlerinages :
  Frédérique LE CLERCQ
  +33 1 34 24 74 29 - +33 6 07 85 23 64
  pelerinages95@catholique95.fr

Fraternellement,
P. Edouard GEORGE
Responsable du pèlerinage jubilaire à Rome

Direction du service diocésain des pèlerinages
+33 1 34 24 74 29 - pelerinages95@catholique95.fr
Toute l'actualité des pèlerinages sur catholique95.fr